Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 22 Mars 2013 00:00 -

Le médiateur du tourisme, Jean-Pierre Teyssier, a présenté hier jeudi, au Salon mondial du tourisme, son premier rapport d'activité.
En 2012, sur un total de 822 saisines, 373 dossiers ont été jugés non recevables. Les autres (388) ont été traités par le médiateur et 305 ont donné lieu à un avis. 83,15% des avis ont été acceptés et "plus des deux tiers de ces avis ont été favorables au consommateur et ont donné lieu à un dédommagement" a précisé le médiateur.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Médiation du tourisme 55 des litiges impliquent une agence en ligne